

UNION GENEALOGIQUE D'OCCITANIE HISTORIQUE
U.G.O.H.

Siège Social : Maison des Associations, Place des Anciens Combattants d'Algérie 11000 CARCASSONNE
Siège Administratif : 6, Chemin de la Draille 48000 MENDE



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
du samedi 17 juillet 2021

Associations et membres participants :

- le CLG48 : était représenté par Mmes. Elisabeth FONTUGNE et Ginette ANDRE, Mrs. Eric POCIELLO, en présentiel et Daniel PEZON en visioconférence
- le GUG30 : était représenté par Mmes. Magdeleine MAZERT en présentiel et Laurence APOSTOLU en visioconférence
- l'EGA11 : Pouvoir a été donné à Mme. Magdeleine MAZERT, en présentiel
- le GEHRG : Pouvoir a été donné à Mr. Eric POCIELLO, en présentiel
- le GENESUD34/Jeunes : Représenté par Mr. Vincent BERNABE, en présentiel.

Le Président ouvre la séance à 11h05. Il remercie les adhérents en présentiel à la salle de réunion ainsi que ceux en visioconférence et souhaite la bienvenue à tout le monde.

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette nouvelle Assemblée Générale Ordinaire sont abordés successivement.

1/-2/ - MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT, TOUR DE TABLE, RAPPORT MORAL ET COMPTE-RENDU D'ACTIVITES :

Après un tour de table et le mot de bienvenue Eric POCIELLO donne lecture du rapport moral et d'activités de l'Association.

Eu égard à la situation pandémique que nous connaissons depuis de longs mois les activités de notre Association ont été mises en «sommeil» pendant cette période.

Néanmoins nous avons eu la chance de pouvoir participer à une émission TV sur France3 Occitanie avec une interview ainsi que la visite des locaux.

Radio TOTEM, France Bleu Gard-Lozère et France Bleu Roussillon nous ont également fait l'honneur de mettre nos activités en avant par des reportages très enrichissants.

3/ - RAPPORT FINANCIER ET MONTANT DES COTISATIONS 2021/2022 :

Suite à la démission du trésorier c'est Mme. Magdeleine MAZERT qui présente le bilan financier de l'Association ainsi que le montant des cotisations pour l'exercice à venir, 2021/2022.

Les finances sont saines et affichent un solde positif de 364,90 €.

Pour ce qui concerne l'augmentation des cotisations, le Président complète les explications données par Mme. MAZERT et propose donc un nouveau barème de : pour moins de 25 adhérents : 20,00€ ; de 25 à 50 adhérents : 30,00 € ; de 50 à 100 adhérents : 40,00 € ; de 100 à 200 adhérents : 50,00 € ; de 200 à 300 adhérents : 60,00 € ; de 300 à 500 adhérents : 70,00 € ; de 500 à 1000 adhérents : 80,00 € et plus de 1000 adhérents 100,00 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4/ - RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Ont été élus pour intégrer le C.A :

- pour le GEHRG : Mme. Françoise PICOT et Mr. Philippe BIDAULT
- pour le GNESUD34 : Mr. Vincent BERNABE
- pour EGA11 : Mme. Sophie VAUGIN
- pour le CLG48 : Mme. Elisabeth FONTUGNE, Mrs. Eric POCIELLO et Daniel PEZON
- pour le GUG30 : Mmes. Magdeleine MAZERT et Laurence APOSTOLU.

5/ - MANIFESTATIONS :

Il avait été envisagé l'organisation d'un Salon Régional et une Rencontre Généalogique en Aubrac.

En raison de la situation sanitaire actuelle ces deux projets sont toujours à l'ordre du jour mais dans l'immédiat aucune date n'a été arrêtée.

6/ - POINT SUR LES AFFILIATIONS :

L'Assemblée présente confirme la décision du Conseil d'Administration de surseoir à l'adhésion à la COFAC Occitanie.

Pour ce qui concerne la Fédération Historique d'Occitanie il a été décidé de maintenir notre présence que si il n'y a pas d'adhésion à acquitter.

7/ - POINT LE DOSSIER SUBVENTION :

La subvention de 1000,00 € sollicitée lors de l'exercice précédent auprès de la D.R.A.C a été acceptée et son versement interviendra courant août. Son montant apparaîtra à la clôture de l'exercice prochain, 2021/2022, en recettes (subvention).

8/ - REFLEXION SUR LES OUTILS EN COMMUN A NOS ASSOCIATIONS :

En ce qui concerne les outils en commun à nos associations le sujet a déjà été traité lorsque la création du site a été abordée.

9/ - DEBAT SUR L'AVENIR DES ASSOCIATIONS ET LES RELATIONS AVEC LES GENEALOGISTES PROFESSIONNELS :

Le débat sur l'avenir des associations et les relations avec les Généalogistes professionnels est reporté et fera l'objet d'informations à paraître ultérieurement.

10 / : QUESTIONS DIVERSES :

En dernier lieu est abordée la délivrance du Diplôme de Jeune généalogiste à Enzo HERAIL.

A cet effet Mme. Magdeleine MAZERT intervient pour indiquer que le jeune Enzo n'a pas respecté scrupuleusement les conditions pour la présentation de son projet.

Le travail fourni ne reflète pas ce qui était demandé.

Eu égard à cet ensemble de quelques points négatifs il a été décidé de lui délivrer le diplôme mais en formule noir et blanc, de niveau 1 avec accessit.

En l'absence de question après un dernier tour de table le Président clôture la séance à 11h55.

Le secrétaire de séance :
Daniel PEZON

le Président :
Eric POCIELLO